



BULLETIN MUNICIPAL n°69

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les fêtes de fin d'année auront été particulières pour tous. J'espère profondément que cette période traditionnellement festive vous aura apporté un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire, de crise économique et d'actes d'attentat terroriste. L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celles des épreuves et des défis.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont su et savent encore respecter les mesures difficiles mais nécessaires pour la freiner.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité. La solidarité sous toutes ses formes, valeur à laquelle j'attache une importance toute particulière, nous permettra, d'affronter les difficiles moments que nous vivons. Elle s'est matérialisée, entre autres, sur notre commune, par la confection de masques lors du premier confinement à l'initiative de bénévoles et membres d'associations, par la volonté des bénévoles de notre Médiathèque de maintenir un lien social avec ses lecteurs, par la volonté de certains d'entre vous d'apporter aide et réconfort aux personnes isolées...

Je le redis, cette crise sanitaire va entraîner une crise économique majeure. Notre bassin de vie est touché de plein fouet. Au niveau communal, deux commerces, pour diverses raisons, ont dû fermer leur porte. En coordination avec l'Agglo Pays d'Issoire, nos efforts se portent sur la recherche de nouveaux commerçants. Si j'ai bon espoir pour l'épicerie, cela devrait prendre plus de temps pour le restaurant dans le contexte actuel. Quoi qu'il en soit, nos commerçants et artisans locaux ont besoin, cette année plus que jamais, de notre soutien. Pensez-y lorsque vous faites vos achats ou commande de travaux, aidez-les à surmonter cette passe difficile pour leur donner la possibilité de survivre à cette longue crise.

Courage aussi à nos associations privées d'activité. Je ne saurai leur dire que de garder toute leur motivation et de proposer de belles animations lors de jours meilleurs...

L'équipe municipale, renouvelée en partie en mars dernier, s'active sur plusieurs dossiers. Certains seront finalisés cette année. Je citerai la rénovation de la salle polyvalente, la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux secs et, sujet qui a fait débat, l'installation de vidéo surveillance qui nous permettra peut-être de freiner les actes d'incivilité et de dégradation sur notre commune. D'autres travaux d'importance sont encore à l'étude, en particulier l'aménagement du quartier Montagnat dont l'avant-projet pourrait être présenté en 2021 et la mise en sécurité des axes principaux de notre commune.

Enfin, je regrette vivement de ne pas pouvoir, cette année, accueillir nos aînés lors de notre traditionnel repas offert par le CCAS ni de pouvoir présenter les vœux de notre conseil municipal à la population.

Mes pensées vont à toutes celles et ceux qui ont soufferts, au plus profond d'eux-mêmes, en cette triste année 2020, les personnes seules, les professionnels empêchés d'exercer leur activité, ceux touchés par le virus ou des drames familiaux.

Comme tous, j'espère que 2021 nous permettra de retrouver ces liens sociaux si chers à notre façon de vivre.

Le Maire,

Pascal BERTHELOT



L'équipe municipale vous souhaite
une année 2021 sereine et en bonne santé !

Nouveau conseil municipal

Mis en place le 25/05/2020

Maire : Pascal BERTHELOT

Maires Adjoints : Sébastien PAULET, Hélène MESTRE, Marie-Laure JACQUET, Nicolas BESSON

Conseillers municipaux : José ANASTACIO, Ruben BEAUDIER, Valérie DELMARCHE, Jean-François FARY, Antonio LONGHI, Noémie MARQUES SOUSA, Adelino MARQUES, Philippe PELISSIER, Céline ROUX, Richard TIXIDRE

Différentes commissions ont été créées :

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE EQUIPEMENTS ET BATIMENTS : Pascal BERTHELOT, M. PAULET, M. BEAUDIER, Mme DELMARCHE, M. ANASTACIO, M. LONGHI, M. FARY, M. PELISSIER, M. MARQUES, M. TIXIDRE.

COMMISSION FINANCES ET FISCALITE : Pascal BERTHELOT, Mme MESTRE, Mme JACQUET, M. PAULET, M. BESSON, M. MARQUES, M. TIXIDRE.

COMMISSION APPEL D'OFFRES : Pascal BERTHELOT, M. PAULET, M. MARQUES, Mme MESTRE, M. ANASTACIO et Mme DELMARCHE (à voix consultative).

COMMISSION SPORT JEUNESSE ANIMATION ET VIE CULTURELLE : Pascal BERTHELOT, M. BESSON, M. TIXIDRE, M. BEAUDIER, Mme ROUX, Mme SOUSA, M. ANASTACIO.

COMMISSION AMENAGEMENT DE L'ESPACE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SITE ARCHEOLOGIQUE ET RISQUES MINIERES : Pascal BERTHELOT, M. FARY, M. ANASTACIO, Mme JACQUET, Mme MESTRE, M. BESSON, M. TIXIDRE.

COMMISSION COMMUNICATION GESTION DES GITES : Pascal BERTHELOT, Mme JACQUET, Mme ROUX, Mme MESTRE, M. BESSON.

DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU ORGANISMES :

- Délégué au secteur intercommunal d'Electricité d'Issoire : José ANASTACIO, titulaire, Antonio LONGHI, suppléant.
- Délégués au Syndicat Mixte de l'eau : Jean-François FARY, titulaire, Philippe PELISSIER, suppléant.
- Délégués au SICTOM Issoire Brioude : Marie-Laure JACQUET, titulaire, Hélène MESTRE suppléante.
- Délégués à l'AICRI : Marie-Laure JACQUET, titulaire, Hélène MESTRE, suppléante.
- Délégués au C.C.A.S. : Noémie SOUSA, Marie-Laure JACQUET, Céline ROUX, Richard TIXIDRE.
- Déléguée au F.L.A.J. : Nicolas BESSON.
- Délégués au Conseil d'Ecole : Nicolas BESSON, titulaire, Ruben BEAUDIER, suppléant.
- Délégué CNAS (Elus) : Nicolas BESSON.
- Correspondant défense : Nicolas BESSON.



SERVICES PUBLICS

1. Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte au public :

- le mardi, le jeudi de 14h00 à 16h00
- le mercredi de 09h00 à 12h00
- le vendredi de 14h00 à 18h30
- le 1er samedi de chaque mois : de 9h00 à 12h00

☎ 04-73-54-05-24

2. Horaires de l'agence postale communale

L'agence postale est ouverte

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- le mercredi de 14h00 à 17h00

☎ 04-73-89-17-08

Vous êtes accueilli par Isabelle depuis le mois d'octobre 2020. Nous remercions Manon pour les 2 ans passés à la gestion de l'agence postale et lui souhaitons une bonne réussite pour la suite.



3. Ramassage



- Bac gris (Ordures ménagères) → Ramassage le vendredi (sortir le bac la veille)
- Bac bleu (Recyclages) → Ramassage le mardi semaine paire
- Collecte du verre :

Une colonne est installée sur le parking de la salle polyvalente, Avenue Jean Jaurès

Une autre est installée Impasse Bel Air sur le Carreau de la Mine

- Collecte des textiles :

Le conteneur du Relais est placé impasse Bel Air sur le Carreau de la Mine.



4. Horaires de la déchèterie

La déchèterie la plus proche est située à Brassac les Mines, ZI la Plaigne, Route de Jumeaux à Brassac les Mines. Les horaires d'ouverture sont les suivantes :



- du lundi au samedi inclus :

- du 1er avril au 30 septembre de 8h00 à 19h00
- du 01 octobre au 31 mars de 8h00 à 18h00

☎ 04-73-54-23-48

5. Plateforme de compostage

Elle est réservée aux professionnels. Mais les habitants de Charbonnier avec un justificatif de domicile peuvent s'y rendre les lundis et vendredis.

ComMaVille : une nouvelle façon de communiquer et de s'informer

Afin de diffuser des informations sur notre Commune, n'hésitez pas à télécharger sur votre smartphone l'application **ComMaVille**. C'est entièrement gratuit.

Elle permet de diffuser en temps réel des informations à destination des administrés, d'alerter la population en cas d'urgence, de travaux, d'intempérie, de signaler des événements culturels ou festifs.

Depuis janvier 2020, l'application recense entre 800 et 1 100 connexions par mois.



POINT SUR LES TRAVAUX

L'année 2020 a vu naître une situation complexe liée au contexte sanitaire et au report dans l'installation du conseil municipal. Mais dès que le budget a été voté (juillet 2020), la nouvelle équipe a eu à coeur de se mettre rapidement au travail pour réaliser les différents projets.

Les travaux de réhabilitation de la salle des machines étant achevés, nous l'avons équipé en mobilier pour un montant de 5 483.69 € H.T. Une subvention du Conseil Régional a permis de baisser la dépense.

La Commune a équipé les 5 classes de l'école primaire de tableaux numériques performants pour un montant de 29 429.70 € H.T.. Cette installation a été financée grâce au soutien de l'Europe, par une subvention du FEDER de 80 %.

Différents travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation au sein de bâtiments communaux :

- l'installation d'une protection pour l'accueil du public à la mairie pour la somme de 1 719.00 € H.T.
- l'automatisation de la porte d'entrée de la mairie pour un montant de 1 089.00 € H.T.
- des travaux de branchement en eau potable sur les bâtiments carreau de la Mine.
- des travaux d'amélioration de l'atelier municipal : mise en conformité de l'électricité, reprise de plomberie, isolation pour un montant total de 8 604.50 € H.T.
- des travaux d'engazonnement vers le lotissement du carreau de la Mine pour la somme de 5 999.00 € H.T.
- la commission des travaux a travaillé sur le projet de réaménagement de la salle polyvalente. L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 138 781.00 € H.T., financés par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.



COMPOSTONS
nos déchets !!

LE SICTOM ET
ISSOIRE-BRIOUDE
CHARBONNIER LES MINES,
UNE DÉMARCHÉ COMMUNE ENGAGÉE !

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, l'affaire de tous !

Il y a dans nos ordures ménagères et dans nos jardins un volume trop important de **biodéchets** et de **déchets végétaux** que nous devons valoriser. Aujourd'hui, c'est 30 % du poids de nos bacs gris qui pourrait être composté !

Le **compostage** est une manière 100 % naturelle de valoriser nos déchets de cuisine et de jardin en un amendement organique : le **compost**.

L'Etat a fixé un objectif de **généralisation du tri à la source des biodéchets**. Cette échéance est fixée pour **fin 2023**. A cette date, ces déchets ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères.

Chacun d'entre nous se verra dans l'**OBLIGATION** de **TRIER** et de **COMPOSTER** ses biodéchets.

LE COMPOSTAGE, un objectif prioritaire pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE vous propose depuis de nombreuses années d'acquérir des **composteurs individuels**. Afin que cette pratique soit **accessible à tous**, il équipe également depuis 2018 les Communes qui le souhaitent de **composteurs partagés**.

De nombreuses Communes sont déjà engagées dans cette démarche. **N'hésitez pas à vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE** et de votre équipe municipale pour lancer cette opération dans votre quartier !



Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit être partie prenante de cette dynamique face aux enjeux de l'économie circulaire. Ce projet, c'est certain, se traduira par une **RÉUSSITE COLLECTIVE** !

Des RÉSULTATS HONORABLES sur votre Commune !



SICTOM Bon de commande
« composteur individuel »

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation

- Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15€ (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)
- Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20€ (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)



NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

à RETOURNER au : SICTOM Issoire-Brioude
ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE - BP 88 - 43102 BRIOUE CEDEX
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

Stop au brûlage !



trésors!
des ~~déchets~~ verts
dans mon jardin

10 Fiches conseils



à télécharger gratuitement

valtom63.fr

- > MON VALTOM > Publications
- > Guide déchets verts

fredon.fr

- > Publications



Cantine

Elle a été transférée de façon temporaire à la salle polyvalente pour 2 raisons :

- respect du nouveau protocole sanitaire en vigueur depuis la rentrée de septembre : chaque enfant a son espace de 4 m² autour de lui
- suite à la fermeture du restaurant "la p'tite eau", les repas sont fournis par ETAPE 43 en liaison froide : il nous faut maintenant un four pour réchauffer les plats.

Rappel :

Nous rappelons que l'inscription à la cantine doit se faire en mairie **IMPERATIVEMENT** le mardi avant 16h30 pour la semaine suivante. Nous n'accepterons plus les enfants inscrits après cette date. Toute réclamation concernant les repas est à faire en mairie.

ACTUALITE DU CMJ

Quelques nouvelles de notre Conseil municipal des jeunes : comme vous avez pu le voir la 2ème partie de la fresque est en cours d'achèvement. Quelques détails restent encore à finaliser par le grapheur. Je profite de cette occasion pour remercier l'implication de tous les enfants qui ont réalisé leur idées mais aussi les adultes et notamment Gilles Zajic qui nous a aidé à réaliser ce (son) projet.

C'était pour ce CMJ les derniers moments vécus ensemble. Malheureusement, la situation sanitaire ne nous a pas permis de finir ce mandat comme nous aurions souhaité.



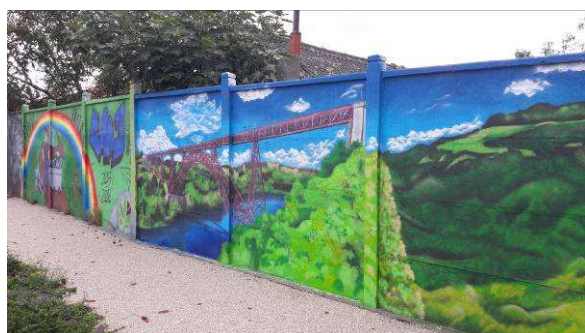
Le lundi 5 octobre, ont donc eu lieu les élections pour le nouveau C.M.J : 14 enfants vont commencer un mandat de 2 ans. Nous avons décidé d'élargir les tranches d'âges et donc d'inclure dans les élections, la classe de CE 1 aux traditionnelles classes de CE2, CM1 et CM2.

Le nouveau C.M.J. se compose ainsi de trois CE1, deux CE2, 1 CM1 et 8 CM2, la parité est respectée avec 7 filles et 7 garçons. Les nouveaux élus sont :

Batteux Lana	Antonio Perez Hugo
Besson Léa	Beaudier Maël
Chambel Cléa	Cagnon Léo
Lauricella Laura	Caron Tom
Mercier Camille	Grandjean Alexandre
Noirel Kaelia	Rondineau Jules
Tixidre Lucie	Rondineau Enzo

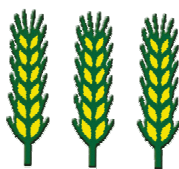
Malheureusement, suite au confinement, la première réunion qui devait se tenir le 7 novembre pour élire le maire ou la mairesse et ses adjoints aura lieu le mardi 5 janvier 2021 tout en respectant les gestes barrières.

La commission enfance jeunesse travaille également sur le recensement des enfants nées entre 2002 et 2008 : ils seront invités, quand la situation le permettra, à une réunion qui nous permettra de voir les manques que nous avons sur cette tranche d'âge.



La commission
enfance jeunesse

MICRO GITES : MAINTIEN DU CLASSEMENT 3 EPIS



La Commune possède 2 micro-gîtes, place de la Croix du Saule. Le gîte est une location touristique indépendante et meublée, destiné à des séjours de courte durée pour une clientèle de passage.

Le label de qualité Gites de France garantit des normes de confort précises (classement en 1, 2, 3, 4 et 5 épis.)

Nos 2 micro gîtes (2 personnes) ont ouvert durant la saison estivale 2005. Les élus ont toujours oeuvré pour maintenir un niveau de qualité des équipements sur nos 2 hébergements :

- accueil de qualité des vacanciers
- maintien du confort, de l'hygiène et de la propreté.
- parfait état du mobilier intérieur.
- maintien d'une literie confortable et en parfait état.
- décoration soignée.

Grâce à ces efforts (1500€ d'achat cette année pour le renouvellement du mobilier et de la décoration), le gîte "gris" et le gîte "jaune" ont obtenu, à nouveau, un classement en 3 épis pour une durée de 5 ans.

Merci aux efforts conjugués de nos élus et d'Agnès DUCHER qui s'occupe de l'entretien quotidien des gîtes et de l'accueil.

INFOS DU C.C.A.S.

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous

Le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines,
Mercredi 6 octobre 2021 de 16h00 à 19h00.

Une collation sera offerte.

Repas des Anciens

Au vu des conditions sanitaires actuelles et sans réelles visions pour le futur proche, le CCAS a été au regret de ne pas pouvoir organiser son traditionnel repas en Janvier 2021. Des colis seront distribués **le 23 janvier au matin** à nos Anciens. Nous vous rappelons que ces colis sont réservés aux personnes de + de 70 ans. N'hésitez pas à vous signaler à la mairie si vous êtes concernés.

Prenez bien soin de vous et soyez prudents. Les membres du CCAS sont à votre disposition en cas de besoin pendant cette période difficile, n'hésitez pas à nous contacter.

Actions à destination des enfants de CM2

Le C.C.A.S. a décidé cette année encore de donner des bons d'achats de 40€ valorisés à 52€ par BUREAU SERVICE pour la rentrée scolaire 2020/2021 à chaque enfant fréquentant l'école des petits mineurs en CM2. La mairie de Moriat a participé pour les enfants de sa commune, celle de Vichel n'a pas souhaité participer. Cette somme a permis aux enfants de s'équiper à la rentrée. Nous avons versé cette année 680€.

Marie-Laure JACQUET

Et si vous deveniez assistant(e) familial(e) ?

Le Conseil départemental recrute ! Renseignez-vous vite sur ce métier passionnant au service des enfants.

Avoir le sentiment d'être utile, construire un projet de vie, donner un cadre de vie stable aux enfants qui en ont le plus besoin... Autant d'arguments donnés par les assistants familiaux qui vous convaincront sûrement de vous intéresser à ce métier.

Ces agents du Département accueillent dans leur foyer des enfants confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance. Cette profession bénéficie de nombreux atouts : formations diplômantes financées par l'employeur, rémunération brute mensuelle variant de 1.218 € pour un enfant à 2.639 € pour trois enfants, avantages fiscaux, coûts d'entretien quotidiens pris en charge. Exercée à son domicile, cette activité permet en plus d'être présent pour sa famille.

Pour découvrir ce métier, le Conseil départemental invite régulièrement les personnes intéressées à assister à une réunion d'information où elles peuvent échanger avec des assistants familiaux.

Candidatures : mode d'emploi !

Ce métier vous intéresse ? Rendez-vous sur le site Internet www.puy-de-dome.fr dans la rubrique : social/enfance-jeunesse - devenir assistant familial, où vous trouverez de nombreuses informations.

Vous pourrez aussi vous inscrire aux prochaines réunions d'information organisées par le service d'Accueil familial de Protection de l'Enfance du Département.

Des plaquettes d'informations sont également disponibles dans les accueils du Conseil départemental, les mairies et communautés de communes. Vous pouvez, enfin, contacter le service par téléphone.

CONTACT :

Service d'Accueil familial de Protection de l'Enfance

Tél. : 04 73 42 24 49 (de 10h à 12h)

www.puy-de-dome.fr

INFO AGGLO PAYS D'ISSOIRE

L'Agglo Pays d'Issoire mène une enquête pour connaître les pratiques en termes de loisirs, de temps libre, les attentes et les besoins des jeunes.

Lien de l'enquête : <https://form.responter.com/HZHUHO>



FOCUS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

De plus en plus d'administrés effectuent des travaux de construction, sans aucune autorisation pour les faire, en pensant être dans leur bon droit.

Erreur.

La commune de CHARBONNIER LES MINES dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui définit les règles applicables en matière d'urbanisme en fonction de différents secteurs (Limites séparatives, aspect extérieur, etc.)

Déclaration préalable : il s'agit d'une autorisation d'urbanisme nécessaire pour certains travaux :

- **Extension d'une construction existante** (soit surélévation, soit création d'une pièce supplémentaire)

Dans ce cas, une déclaration préalable est nécessaire lorsque l'emprise au sol est supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m².

N.B. : la commune étant couverte par le P.L.U., si l'emprise au sol est comprise entre 20 et 40 m², et que la construction se trouve en zone urbaine, une déclaration préalable peut suffire si l'ensemble du bâtiment ne dépasse pas 150 m².

- **Modification de l'aspect extérieur** :

Par exemple :

- création d'une ouverture.
- changement d'une porte ou d'une fenêtre
- changement de volets (remplacement de volets bois par des volets en alu ou en PVC)
- changement de toiture.
- ravalement de façades (isolation extérieure, etc...)

- **construction nouvelle** telle qu'un abri de jardin ou un garage d'une superficie inférieure à 20 m².

- **piscine enterrée non couverte** dont le bassin est supérieure à 10 m² et inférieure à 100 m².

- **piscine hors sol** si le bassin est supérieur à 10 m² et installée plus de 3 mois par an.

- **édification d'une clôture** (muret, haie, grillage)

- **changement de destination d'une construction** :

Ex : un commerce transformé en habitation.

Aucune autorisation n'est nécessaire pour des constructions inférieures à 5 m², des travaux d'entretien ou de réparation (remplacement d'une gouttière, etc.), des piscines dont le bassin est inférieur à 10 m², les aménagements intérieurs.

Permis de construire :

Un permis de construire reste nécessaire pour :

- des constructions nouvelles
- agrandissement d'une maison existante (si une Déclaration Préalable ne suffit pas)
- piscine enterrée ou hors sol dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m².
- abri de jardin ou garage dont l'emprise est supérieure à 20 m².
- reconstruction d'un bâtiment à l'identique.

Attention

La Commune dispose d'un P.P.R.M. (Plan de Prévention des Risques Miniers) et d'un périmètre de protection du site archéologique qui définit des règles plus strictes dans certains secteurs de la Commune.

Infractions aux règles d'urbanisme

Les infractions aux règles d'urbanisme (constructions sans autorisation) sont des délits qui engagent la responsabilité du propriétaire qui a effectué les travaux : article L 480-1 à L 480-4 et L 160-1 du code de l'urbanisme.

Un Conseil:

Avant de vous lancer dans des travaux, il est conseillé de se renseigner afin d'éviter tout contentieux.

Bibliothèque

Malgré la crise sanitaire qui perdure, les bénévoles de la médiathèque œuvrent toujours pour vous proposer de nombreuses nouveautés (ouvrages, docs, CD, DVD...). Le fonds adulte et enfant de la médiathèque s'est encore enrichi grâce aux dons de particuliers que nous tenons à remercier.

Les animations prévues ont été malheureusement annulées et seul un raconté tapis a été proposé aux enfants. Nous avons bon espoir de pouvoir relancer prochainement ces animations.

En attendant nous préparons d'autres activités tel un prêt de jeux de société. Nous avons un petit fonds et nous voudrions faire appel à vos dons pour constituer une belle ludothèque accessible en prêt ou sur place en toute gratuité !

Il vous est toujours possible de réserver des ouvrages, (romans, docs, livres classiques, CD, DVD, ...) via la médiathèque départementale de prêt.

Un portage à domicile est mis en place tout au long de l'année et pendant la crise sanitaire pour les personnes ne pouvant se déplacer. (S'adresser au 06.78.48.97.14).

Des ouvrages en gros caractères et des livres audio sont également disponibles.

L'inscription à la médiathèque est gratuite et ouverte à tous. Une page facebook « Bibliothèque municipale de Charbonnier les Mines » est ouverte, vous y trouverez toutes informations et actualités.

En espérant vous trouver plus nombreux à fréquenter la médiathèque, nous vous souhaitons une belle année à venir.

Dernier point : un sondage élaboré par l'équipe vous est proposé, nous attendons vos retours, (dépôt à la médiathèque ou dans la boîte aux lettres de la mairie). Vos avis sont importants.

Prenez bien soin de vous.

RAPPEL DES HORAIRES : MERCREDI : 10h00 à 11h30
 SAMEDI : 14h00 à 15h00

Les bénévoles

INFO MAIRIE

Une boîte à livres est à votre disposition devant la médiathèque et bientôt au quartier commercial pour pouvoir échanger vos lectures, BD, polars, magazines ... Merci de ne pas y mettre des livres trop anciens qui ne seraient pas lu. Merci à José et à la société TFZ pour cette belle réalisation.

Nous remercions aussi toutes les personnes pour les belles décorations de Noël qui ont égayées le village durant ces fêtes.

Solidarité : aide aux personnes fragiles

M. Didier Lauricella propose de livrer à domicile fruits et légumes aux personnes qui le souhaitent. Ce service pourra être rendu jusqu'à l'ouverture espérée de l'épicerie. Vous pouvez le joindre au 06 67 88 91 pour passer commande. Nous le remercions vivement pour cette initiative.



ECOLE LES PETITS MINEURS

Toute l'équipe pédagogique vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espère que 2021 pourra nous permettre de reprendre nos activités normalement...

Vivre, en 2020, trois rentrées scolaires a été pour nous tous inédit. Nous tenons à remercier et féliciter les enfants mais aussi leurs familles pour leur investissement à compter du mois de mars 2020. Faire cours à la maison n'a pas toujours été facile mais, grâce à l'engagement de chacun, nous ne notons pas de trop gros retards accumulés dans les apprentissages.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons décidé de constituer trois groupes distincts au sein de l'école comme le protocole sanitaire nous y oblige afin de limiter le brassage entre élèves. Ceux-ci s'en sont accommodés, nous aussi... Un grand merci au personnel communal qui nous apporte une aide précieuse dans cette organisation.

Enfin, depuis le 02 novembre, le port du masque obligatoire pour les plus de 6 ans est assez bien accepté par les élèves, il rend toutefois assez difficile les relations enseignants-élèves dans certains domaines, principalement en phonologie.

Nous tenons à remercier la municipalité de Charbonnier-les-Mines qui a équipé chaque classe de nouveaux tableaux numériques. C'est une aide indéniable dans les apprentissages, surtout dans les conditions actuelles.

Au niveau des manifestations engagées dans notre école, elles sont, comme tout à chacun, très réduites en ce début d'année. Nous avons toutefois pu bénéficier de l'intervention dans chaque classe de l'équipe de « Plein la bobine ». L'association des parents d'élèves a de son côté, faute de spectacle de Noël, offert friandises et livre à chaque enfant et jeux à chaque classe. Nous souhaitons pouvoir, à défaut de Loto, organiser une tombola afin de financer, en espérant 2021 meilleure, les sorties culturelles et artistiques que nous n'avons pu effectuer en 2020. Enfin, la traditionnelle fête de l'école, reste programmée au 26 juin 2021.

Tout reste, malheureusement, au conditionnel... Nous espérons, comme vous tous, qu'en 2021 cette pandémie reste derrière nous et nous permette de renouer les relations nécessaires au bon fonctionnement de nos écoles.

L'équipe pédagogique.

Plantation de haies

Le 10 mars, les enfants de l'école des Petits Mineurs ont plantés, sur une parcelle de la commune (avec l'aide de la municipalité, de la Société de Chasse aidée financièrement par le Conseil Départemental et la Fédération Départemental du Puy-de-Dôme) une double haie et des arbres isolés représentant plus de 800 plants. L'opération a pour objectif de valoriser le milieu naturel existant et favoriser le maintien de la Faune Sauvage.

jean-François FARY



Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Céline ROUX, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr

Infos associations

CLUB AMITIES ET LOISIRS

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 11 Janvier 2020 devant 131 personnes.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, une minute de silence fût observée en mémoire des 6 adhérents décédés en 2019.

Le bilan social a été adopté à l'unanimité, fort de constater la réalisation de toutes les activités programmées. Le trésorier a développé le bilan financier des comptes sains, tenus dans une grande transparence et, adoptés à l'unanimité. Monsieur FABRE Edmond a accepté le poste de Président d'Honneur, suite au décès de Mme Paulette REDZKO.

Le reste du bureau reste inchangé.

Qu'avons nous fait cette année ?

Le 11 Janvier : Assemblée générale avec dégustation des galettes et brioches. A ce jour, ce sont 158 personnes qui sont à jour de cotisations.

Le 25 Février : C'est la coutume, on a fêté mardi gras avec 8 kg de bugnes, 450 crêpes, du cidre, du café et la belote pour clôturer cette belle après-midi.

Le 02 Mars : Premier concours de belote réservé aux adhérents avec 26 doublettes inscrites. Bonne ambiance.

Merci à l'entreprise MARQUES pour le geste commercial qu'elle nous apporte pour ce concours.

Puis le club a cessé ses activités suite aux mesures sanitaires. Tous les mardis, nous sommes entre 50 et 60 personnes et **il a été plus responsable de prendre cette décision.**

Du coup, repas, loto, voyage, tout a été annulé.

"Protégeons nous et protégeons les autres".

Nous sommes un peu déboussolés de ne plus nous retrouver les mardis, discussion, jeux, tout cela nous manque. J'espère que le lien n'est pas coupé et je formule le vœu de se retrouver prochainement. Soyons patients.

Pour le moment, nous sommes dans l'incertitude. Aucun calendrier n'a été établi pour 2021.

Cette année, nous avons fait des achats importants : cartes de loto, tableau avec les chiffres, percolateur.

Merci à la municipalité qui, malgré cette situation, nous a accordé une subvention.

Deux adhérents nous ont quitté cette année : Bruno SOULIE, de Sainte Florine, une belle personne très dévouée lors de nos voyages et Paulette ROUX, personne gentille, discrète qui faisait partie du club depuis plus de 25 ans. Nous leur avons rendu hommage.

Le père Noël sera présent pour terminer l'année et personne ne sera oublié.

Bonne année à tous.

Monique WASIOLEK



FOOTBALL CLUB

Tout d'abord, un aperçu du nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale :

- Président : Christophe GAILLOT
- Vice président : Laurent BONNAFOUX
- Trésorier : José CARRION
- Vice trésorier : Emilie MEKKAS
- Secrétaire : Kéwin GODAR



Après la descente vécue l'année précédente, l'équipe avait à coeur de remonter à l'échelon qui était le sien. Chose faite avec brio puisque les bleus et blancs finissaient la saison, raccourcie par la pandémie de COVID 19, invaincus, avec 13 victoires et un match nul. Côté vétérans, de belles rencontres et de bons moments également, avec le plaisir toujours présent de se retrouver les dimanches matin dans le cadre de Foot loisir.

Pour cette nouvelle saison 2020-2021, malgré un départ plutôt compliqué pour diverses raisons, et dorénavant de nouveau stoppée par le Coronavirus, l'objectif sportif fixé par le coach Laurent Bonnafoux est simple, assuré un bon maintien dans cette division, fort d'un effectif soudé de 25 joueurs. Hors terrain, le nouveau bureau fait et fera tout son possible pour que le club continu de s'épanouir dans la continuité des années précédentes.

Un grand merci à tous nos fidèles supporters qui n'hésitent pas à braver tous les temps pour nous encourager à domicile comme à l'extérieur. Le championnat devrait, si tout se passe bien, reprendre au mois de janvier. N'hésitez pas à ce moment là à descendre au stade des cannes pour découvrir ou redécouvrir le club du village, entre compétition et convivialité, et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Pour information, la distribution des traditionnels calendriers du club ne pouvant se tenir actuellement du fait de la crise, nous passerons dès que les autorités déclareront l'activité possible et sans risques.

Tous les joueurs du FCC se joignent à l'équipe dirigeante et aux bénévoles pour vous souhaiter leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 2021.

Pour le bureau, le secrétaire Kéwin Godar

AMICALE LAIQUE

Quelle année nous venons de passer !

Nous avons pu, tout de même, organiser un après-midi théâtre avec les Pièces montées de la Couze.

Le public est venu nombreux pour les applaudir. C'était le 22 février.

Le 8 mars, nous sommes allés au zénith d'Auvergne voir le spectacle d'Holiday on Ice avec Philippe Candeloro.

Ensuite, nous avons dû, comme tout le pays, nous mettre à l'arrêt.

Les cours de gym ont repris à la rentrée avec un effectif plus motivé que jamais. Les cours se déroulent à la toute nouvelle salle dite "des machines" sur le carreau de la mine. Malheureusement, reconfinement oblige, nous avons dû à nouveau interrompre les séances jusqu'à nouvel ordre.

En attendant de vous retrouver très rapidement pour nos activités, toute l'équipe de l'Amicale Laïque se joint à moi pour vous souhaiter, malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année mais également une bonne santé et une meilleure année 2021!



La Présidente : Audrey Carpentier

Amicale des sapeur-pompiers de Brassac-les-Mines

Les sapeurs-pompiers de Brassac les Mines remercient les habitants de Charbonnier les Mines pour leurs dons lors du passage des calendriers.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2021.

AAPPMA Charbonnier les Mines

Chers amis, en ce début d'année permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur pour 2021. L'année qui vient de s'écouler est marquée par une crise inédite et le monde de la pêche n'y échappe pas. Dans cette période très trouble, nous enregistrons un recul des adhésions important lié au confinement mais aussi à la fermeture de notre seul dépositaire de vente de cartes. J'en profite d'ailleurs pour remercier Céline et Bruno pour leur précieuse contribution dans cet exercice pendant plusieurs années.

L'année 2021, devait être une année de renouvellement de bureau mais suite à un arrêté ministériel intervenu dans le contexte actuel, les bureaux d'AAPPMA en place sont reconduits pour un an. Nous espérons pouvoir procéder à des élections en fin 2021. Aussi, notre trésorier, Monsieur Jean François Fary, m'a fait part de sa volonté de ne pas continuer son mandat au-delà du 31/12 de cette année. Je remercie chaleureusement Jean François pour son engagement sans faille pendant plus de 11 ans à mes côtés.

CARTE 2021 :

Ce début d'année sera singulier puisque depuis la première fois de son existence, nous entamons un exercice sans dépositaire de carte. Pour pallier à cette problématique j'encourage les personnes informatisées à souscrire directement en ligne sur www.cartedepeche.fr en choisissant l'AAPPMA Charbonnier les Mines. Aussi, dans cette période où la solidarité prime, merci de proposer à nos aînés de les aider à obtenir cette carte en ligne.

Pour ceux non équipé et désireux de pêcher les 2 premiers mois de l'année, je vous invite à me contacter au 06 40 40 45 11 pour pouvoir vous délivrer la carte sur RDV uniquement.

Aussi, si l'absence de dépositaire se confirme à l'approche de l'ouverture truite du 13 Mars 2021, je songe à mettre en place des permanences dès la mi-février sur une des salles de la mairie afin de délivrer les cartes. Je vous tiendrai informé de ce point par affichage dans les commerces locaux et par communication internet.

COMME UNE BOUTEILLE A LA MER ...

Chers amis, 2021 s'annonce très compliquée sur de nombreux aspects, mais j'en prends l'engagement ici, je ne laisserai pas tomber l'AAPPMA Charbonnier les Mines et ses adhérents. Cette période transitoire doit être pour l'AAPPMA l'opportunité de se réinventer pour ne pas s'éteindre. Vous l'aurez compris, je recherche activement du monde pour m'aider dans cette tâche. J'encourage aussi chaque pêcheur engagé à venir nous rejoindre pour continuer à faire vivre notre association et notre passion.

Enfin, ma candidature pour un éventuel prochain mandat sera conditionnée par votre engagement à mes côtés sur cette année charnière. Je recherche notamment dès à présent une personne pouvant assurer les fonctions de Trésorier et une autre pour m'assister dans des fonctions de secrétariat (ces 2 rôles nécessitant une maîtrise de l'outil informatique et de la gestion)

Sachant pouvoir compter sur votre aide et votre soutien, je vous souhaite à tous une très belle année halieutique.

Patrick CHION - Président de l'AAPPMA Charbonnier les Mines

Aappma.charbonnier@gmail.com - 06 40 40 45 11

ETAT CIVIL 2020



Naissances

01 Avril 2020 Milo LEHURT Fils de Thomas LEHURT et de Prescilla PILUDU domiciliés 3 Rue du Puits Saint Alexandre	01 Septembre 2020 Inès JUGIE Fille de Romain JUGIE et de Mathilde FEIX Domiciliés 5 Chemin de Claix
29 Mai 2020 Ana FIGUEIREDO Fille de Carlos FIGUEIREDO et de Laetitia DUPAIN Domiciliés 7 Rue Emile Zola	05 Septembre 2020 Maël RAYNAUD Fils de Mathieu RAYNAUD et de Céline GENSAUD
26 Juin 2020 Gabriela RIBEIRO DA SILVA Fille de Helder RIBEIRO DA SILVA et de Pamela BOUBON Domiciliés chemin du stade	

Mariage



17 Janvier 2020 Kenny RENARD et Nelly BEAUDIER	08 Août 2020 Pierre ZANELLA et Sabrina MONGHAL
12 décembre 2020 Julie GIMENEZ et Stéphane BARAULT	

Décès



01 Janvier 2020 Nicole LESAIN , décédée à Charbonnier les Mines	25 Septembre 2020 Roberte MICCOLI , décédée à Brioude
17 Février 2020 Huguette DRUET , décédée à Charbonnier les Mines	30 octobre Christine BELOTTI , décédée à Issoire
20 Juin 2020 Eugène MEINI , décédé à Charbonnier les Mines	15 décembre 2020 Annibal ROSA , décédé à Charbonnier les Mines
13 Juillet 2020 Paulette ROUX , décédée à Brioude	16 décembre 2020 Adelino DUARTE MARQUES , décédé à Issoire
24 Août 2020 Monique GONDEAU , décédée à Issoire	